

Ecoute téléphonique de l'association JALMALV

L’association JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) Val-d’Oise, appartenant à une fédération reconnue d’utilité publique et subventionnée par le CCAS d'Asnières-sur-Oise, propose une écoute téléphonique pour vous soutenir si vous êtes confrontés à la maladie ou à un deuil.

Elle apporte présence et écoute en établissements hospitaliers sur le Val-d’Oise, ou à domicile, auprès de personnes fragilisées par la maladie grave ou le grand âge, ainsi qu’à leurs proches.

Comment agir en cas de violences conjugales ?

Vous êtes en contact avec une victime de violences conjugales ? Voici comment agir.

Dans le cadre de vos missions, vous pouvez être amené à être en relation avec des victimes majeures de violences au sein du couple, soit parce qu'elles vous ont révélé subir ou avoir subi des violences et/ou soit parce que vous avez repéré une situation de violence.

Retrouvez ci-contre une fiche réflexe qui répond à la question "comment agir ?" à télécharger.

Contact

JALMALV Val d'Oise
Hôtel de ville, 45 rue d'Ermont, 95390 Saint-Prix
Tél. : 01 34 16 36 83
jalmalv.vo@wanadoo.fr

Documents
Fiche réflexe - Comment agir en cas de violences conjugales ?